

Le 02 février 2023

A l'Attention de Mesdames, Messieurs les maires
et Présidents d'établissements publics d'Eure-et-Loir

Pôle Accompagnement vers l'emploi territorial

Affaire suivie par Nelly QUENTIN

Tél. : 02 37 91 43 42

Courriel : concours@cdg28.fr

Recensement des postes à pourvoir par voie de concours ou d'examens professionnels au titre de l'année 2024

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Présidents,

Comme chaque année, le centre de gestion d'Eure-et-Loir vous sollicite, **via un recensement de vos besoins de recrutement sur 2024**, afin de juger de l'opportunité d'organiser ou non certains concours et examens professionnels et de déterminer le **nombre de postes à ouvrir** pour les concours. **Votre participation à cette campagne de recensement est donc essentielle** pour calculer le nombre de postes adéquat.

La déclaration d'un besoin en recrutement ne constitue en aucun cas une obligation de votre part de recruter à terme. Si ce recensement n'engage pas votre responsabilité d'employeur, il doit cependant être le plus réaliste possible.

Comment déclarer vos besoins en recrutement et en avancement pour la programmation 2024 ?

J'ai des postes à déclarer / Je n'ai pas de poste à déclarer :

votre déclaration est à réaliser en ligne sur le portail agirhe-concours.fr
(lien disponible sur la page d'accueil de notre site cdg28.fr)

Votre déclaration est à nous transmettre **jusqu'au 31 mars 2023**.

Pour toute question concernant le recensement de vos postes ou sur la saisie de votre déclaration en ligne, je vous invite à contacter Nelly Quentin au 02 37 91 43 42 ou par courriel à l'adresse concours@cdg28.fr.

En comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.



Le Président,

Bertrand MASSOT